

PREFECTURE 31

31-2025-12-24-00008

Arrêté n° 31-2025-286 portant approbation des tarifs d'occupation des locaux et d'utilisation d'équipement du marché d'intérêt national  
TOULOUSE OCCITANIE situé au 146-200, avenue des États-Unis, 31200 Toulouse



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
de la protection des populations**

**Arrêté n° 31-2025- 286 portant approbation des tarifs d'occupation des locaux et d'utilisation d'équipement du marché d'intérêt national TOULOUSE OCCITANIE situé au 146-200, avenue des États-Unis, 31200 Toulouse**

Le préfet de la région Occitanie  
préfet de la Haute-Garonne,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Commandeur de l'ordre national du Mérite,

Vu l'article L. 761-3 du code de commerce, relatif à la fixation des tarifs des redevances perçues auprès des titulaires d'occupation ou des autres formes de contribution des usagers des marchés d'intérêt nationaux ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu la demande d'approbation des nouveaux tarifs présentée par le président du marché d'intérêt national TOULOUSE OCCITANIE le 2 décembre 2025 ;

Vu l'avis du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie en date du 9 décembre 2025 qui n'a pas formulé d'observations ;

Considérant que les tarifs sont conformes aux règles d'occupation du domaine public ; que la redevance des occupants est fixée en fonction de la valeur locative du domaine public et de l'avantage spécifique procuré par l'occupant du domaine public ;

Direction départementale de la protection des populations de la Haute-Garonne  
1 place Saint-Etienne  
31038 TOULOUSE CEDEX 9  
Tél. : 05 34 45 34 45  
Site internet : [www.haute-garonne.gouv.fr](http://www.haute-garonne.gouv.fr)

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>** : Sont approuvés les tarifs d'occupation des locaux et d'utilisation des équipements du marché d'intérêt national TOULOUSE OCCITANIE ainsi que les droits de place et de stationnement applicables pour l'année 2025 tels que présentés dans le tableau ci-annexé.

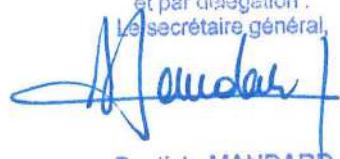
**Art. 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, le président du marché d'intérêt national TOULOUSE OCCITANIE, le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie, le directeur départemental de la protection des populations de la Haute-Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne.

Fait à Toulouse, le **24 DEC. 2025**

Pour le préfet de la Haute-Garonne

et par délégation :

Le secrétaire général,



Baptiste MANDARD

**Liste des articles MINTO - Tarifs € HT au 1er janvier 2026**

Référence	Article	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
<b>OCCUPATION</b>				
R18M00	Case Mariée	m²	5,32	6,39
R18000	Local Bâtiment Occitallor	m²	6,13	7,36
R18U00	Bureau	m²	9,94	11,92
R18UCL	Bureau Climatisé	m²	12,82	15,39
R18UCLN3	Bureau Nu BAT 3	m²	13,96	16,75
R18UCLM3	Bureau Meublé BAT 3	m²	15,98	19,18
R18V00	Case Vlande	m²	11,65	13,98
R1DE00	Débarrai-VIC-Contine-Dégagements-Terrasse	m²	2,07	2,48
R1ENBO	Entrepôt BOF	m²	7,92	9,51
R1FR00	Travée Fronton	m²	6,72	8,07
R1FRIG	Frigo	m²	11,15	13,38
R1GH00	Case Grande Halle	m²	16,22	19,46
R1H300	Travée Halle 3	m²	8,69	10,42
R1HF00	Case Halle Fleur	m²	6,19	7,43
R1MA00	Magasin	m²	3,73	4,47
R1QP00	Quai privatif à droit de passage	m²	4,42	5,31
R1QPPA	Quai privatif passage 1-2 à droit de passage	m²	6,85	8,22
R1SS00	Local sous-sol	m²	3,31	3,97
R1ENBV	Entrepôt bâtiment Vlande	m²	4,91	5,89
R1DIS	Droit installation de distributeur automatique annuel	U	725,60	870,72
R1INS	Investissement Nouveaux Sanitaires	m²	9,64	11,56
R1EIO	ENTREPOT BÂTIMENT 10 & 11	m²	8,35	10,02
R1ROS	RESTAURANT	m²	10,71	12,85
R1E14	Fronton 1E14	m²	10,10	12,12
R1ENT27	Entrepôt Bâtiment 27	m²	11,00	13,20
R1BUR27	Bureaux Bâtiment 27	m²	13,00	15,60

Calcul sur R1 appliquée sur 3 ans, accompagnement "Jeunes Pousses" (- de 5 ans d'existence, - de 3 ETP, - de 200 000 € TTC de CA) : -50% an 1 ; -30% an 2 ; -15% an 3 et taux plein en année 4

Calcul sur R1 appliquée sur 3 ans accompagnement "Association" : -50% an 1 ; -20% an 2 ; -10% an 3 et taux plein en année 4

(1) Il est précisé que le tarif R1DE00 déjà existant inclut les terrasses

Référence	Article	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
<b>EMPRISE AU SOL</b>				
R2EM00	Emprise au sol	m²	1,09	1,30
R2EM55	Emprise au sol Sous-sols	m²	0,32	0,39
R2EMCP	Construction privative	m²	3,23	3,88

R3	REDEVANCES SERVICES	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
R3RS00	Redevances services	m²	1,30	1,56
R3RSSS	Redevance services Sous-sols	m²	0,38	0,46

R4	REDEVANCES NETTOYAGE	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
R4BMNE	Nettoyage bâtiments 10 & 11	m²	1,27	1,53
R4BONE	Nettoyage bâtiments 3,4 et 8	m²	1,27	1,53
R4BVNE	Nettoyage bâtiment 20	m²	2,67	3,20
R4GHNE	Nettoyage bâtiment 5	m²	3,05	3,66
R4HFNE	Nettoyage bâtiment 24	m²	1,27	1,53
R4NB00	Nettoyage bureau	m²	3,73	4,47
R4SS00	Nettoyage Sous-sols bâtiments 4 et 5	m²	0,33	0,40
R4AB00	Nettoyage Abords bâtiments [13,14,15,16]	m²	0,16	0,19
R4SPC	Nettoyage Bureau parties communes	m²	1,60	1,91
R4ENCO	Forfait entretien courise	U	107,16	128,60

R5	DECHETS	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
R5DEBO	Déchets Bois (à la tonne)	T	22,19	26,63
R5DECA	Déchets Carton (à la tonne) + compacteur + transport	T	107,81	129,37
R5DEDI	Déchets de DIB (à la tonne) + compacteur + transport	T	229,07	274,88
R5DEPC	Déchets d'origine animale	T	139,67	167,60
R5DEPL	Déchets plastiques (à la tonne) (DIB 2021)	T	Donnée variable	Donnée variable
R5DEPU	Déchets putrescibles (à la tonne)	T	64,47	77,36
R5DEED	Enlèvement + déchets putrescibles (au kg)	kg	0,14	0,17
R5DETR	Tri déchets putrescibles en vrac (au kg)	kg	0,13	0,14
R5DEEN	Enlèvement déchets (à la tonne)	T	12,46	14,96
R5DEET	Enlèvement + transports déchets (à la tonne)	T	28,03	33,63
R5DENC	Nettoyage container	U	24,86	32,23
R5DERC	Rotation container	U	118,90	142,68
R5DEPA	Forfait déchets à la palette	U	64,47	77,36
R5BMDE	Participation déchets d'origine animale	m²	0,63	0,75
R5GHDE	Participation déchets grande halle	m²	0,74	0,88
R5DEDB	Forfait traitement paix bois	U	11,94	14,33
R5DEPE	Forfait traitement paix plastique (DIB )	U	Donnée variable	Donnée variable
R5DEDD	Forfait traitement paix déchets DIB	U	23,35	28,02
R5DEDP	Forfait traitement paix déchets putrescibles	U	23,75	28,49
R5DEC	Forfait traitement déchets carton	U	12,21	14,65
R5RESC	Déchets bio restaurants, traiteurs (à la collecte)	U	19,86	23,83
R5RESB	Déchets bio restaurants, traiteurs (Bac 35 L Location mensuelle)	U	3,97	4,76
R5RESL	Déchets bio restaurants, traiteurs (Bac 35 L Lavage à la demande)	U	3,97	4,76

R6	ENERGIE	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
R6BF00	Unité thermique de production (UTP) bâtiment 14	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6SO00	Unité thermique de production (UTP) bâtiment 19	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6BPDT	Unité thermique de production (UTP) bâtiments 10 et 11	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6BO00	Unité thermique de production (UTP) bâtiment 8	Kw	Donnée variable	Donnée variable

R6HFO0	Unité thermique de production (UTP) bâtiment 24	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6GH00	Unité thermique de production (UTP) bâtiment 5	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6GHFR	Unité thermique de production froid (UTP) bâtiment 5	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6BVFR	Unité thermique de production froid (UTP) bâtiment 20	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6BMFR	Unité thermique de production froid (UTP) bâtiments 10 et 11	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6BOFR	Unité thermique de production froid (UTP) bâtiment 8	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6HFFR	Unité thermique de production froid (UTP) bâtiment 24	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6HFEC	Unité thermique de production (UTP) énergie chaude CTA bâtiment 24	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6REGA	Unité thermique de production (UTP) gaz restaurant	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6GHFG	Provision UTP frigo bâtiment 5	m²	Donnée variable	Donnée variable
R6GHPC	UTP parties communes bâtiment 5	m²	Donnée variable	Donnée variable
R6HFFC	UTP parties communes bâtiment 24	m²	Donnée variable	Donnée variable
R6BOPC	UTP parties communes bâtiment 8 3 4 10 11	m²	Donnée variable	Donnée variable
R6BVPC	UTP parties communes bâtiment 20	m²	Donnée variable	Donnée variable
R6BU00	Provision UTP bureau	m²	Donnée variable	Donnée variable
R6SOBU	Provision UTP bureau bâtiment 19	m²	Donnée variable	Donnée variable
R6EA01	Consommation eau 1 <sup>er</sup> semestre (au compteur)	m³	Donnée variable	Donnée variable
R6EA02	Consommation eau 2 <sup>nd</sup> semestre (au compteur)	m³	Donnée variable	Donnée variable
R6EAHF	Consommation eau Halle fleur (au compteur)	m³	Donnée variable	Donnée variable
R6EPHF	Consommation eau pluviale mensuelle (au compteur)	m³	Donnée variable	Donnée variable
R6FRPC	UTP parties communes Fronton	m²	0,16	0,19
R6B3PF	Unité thermique de production (UTP) bâtiment 3/4	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6ELP1	Borne de recharge électrique puissance 1 (bat 3/4)	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6B300	UTP UNITE THERMIQUE BATIMENT 3	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6B3FR	UTP UNITE THERMIQUE FROID BATIMENT 3	Kw	Donnée variable	Donnée variable
R6TEN	Redevance TE (transfert Energétique)	m²	0,28	0,34

R6	Il est précisé que pour l'ensemble des tarifs d'énergie intitulé "données variables", le MIn refacturera à ces concessionnaires le coût réel des consommations auquel s'applique un forfait de gestion de 5% du montant de la refacturation, soit directement sous forme d'une refacturation des kw consommés (80%), soit selon les m2 loués (bureaux, parties communes pour 20%). Il en est de même pour les autres énergies (gaz et eaux). Dans un contexte de forte volatilité des coûts des énergies, l'ensemble des tarifs (kw et m2 et non plus seulement les kw) seront maintenant des données variables fixées annuellement selon les cours d'achats +5% de frais de gestion.
----	---

R7	EQUIPEMENT	Article	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
R7AL00	Aménagement local 2	U	140,12	168,14	
R7AM00	Aménagement magasin	m²	1,97	2,36	
R7AR00	Armoire de rétention	U	20,66	24,80	
R7BA00	Basculement	U	45,28	54,33	
R7CD00	Compacteur à déchets	U	340,21	408,25	
R7EF00	Équipement froid (Installation complète : Production + Distribution)	m²	2,56	3,07	
R7EF01	Production froid	m²	1,10	1,32	
R7EF02	Distribution froid	m²	1,45	1,75	
R7NH00	Nettoyeur haute pression	U	80,49	96,58	

R8	ENTRETIEN	Article	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
R8CL00	Entretien climatisation	m²	0,25	0,30	
R8COGA	Contrôle gaz APAVE	U	105,09	126,11	
R8CONQ	Entretien et niveau de qual	U	42,04	50,44	
R8COPE	Entretien et contrôle porte électrique	U	42,04	50,44	
R8COPM	Entretien et contrôle porte manuelle	U	42,04	50,44	
R8EPA	Entretien et contrôle porte automatiques	U	42,04	50,44	
R8EN00	Entretien froid	m³	0,22	0,27	
R8ENAS	Entretien ascenseur	m²	0,41	0,50	
R8ENSA	Entretien basculement	U	18,32	21,99	

R8	TVA exo	Article	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
----	---------	---------	-------	------------------	-------------------

R9	DIVERS	Article	Unité	Tarif mensuel HT	Tarif mensuel TTC
R9004	Main-d'œuvre manutention	U	36,33	43,62	
R9005	Main-d'œuvre manutention à 25%	U	45,44	54,53	
R9006	Main-d'œuvre manutention à 100%	U	72,70	87,24	
R9007	Main-d'œuvre technique	U	45,44	54,53	
R9008	Main-d'œuvre technique à 25%	U	56,80	68,16	
R9009	Main-d'œuvre technique à 100%	U	90,88	109,06	
R9010	Hydrocurage	Par heure	169,31	203,17	
R9011	Main-d'œuvre astreinte froid	U	70,88	85,06	
R9012	Main-d'œuvre astreinte froid 25 %	U	88,61	106,33	
R9013	Main-d'œuvre astreinte froid 100 %	U	140,86	169,04	
R9014	Main-d'œuvre astreinte froid 150 %	U	177,21	212,66	
R9015	Main-d'œuvre agent et tracteur	U	59,07	70,89	
R9016	Main-d'œuvre agent et chariot élévateur	U	59,07	70,89	
R9017	Main-d'œuvre agent et camion citerne	U	136,32	163,58	
R9020	Nacelle	Par heure	29,20	35,04	
R9021	Agent+Auto-laveuse	Par heure	129,60	155,52	
R9023	Balanceuse RAVO	U	86,41	103,69	
R9031	Entretien espace vert	m²	3,03	3,64	
R9040	Déplacement astreinte froid	U	29,20	35,04	
R9050	Prestation gestion administrative	U	58,38	70,05	
R9080	Refacturation fourniture/matériel			Sur devis	
R9100	Cession d'actif avec TVA			Sur devis	
R9300	Subventions			Sur devis	
R9400	Maîtrise d'ouvrage			Sur devis	
R9901	DPA extension de surface	m²	55,15	66,18	
R9907	DPA nouvel arrivant SAT 5 vente physique	m²	551,46	661,75	

R9906	DPA nouvel arrivant (hors BAT 5 vente physique)		m <sup>2</sup>	110,29	132,55
R9905	DPA nouvel arrivant sous-toit		m <sup>2</sup>	22,06	26,47
R9990	Divers			Sur devis	
R900027	Frais de recouvrement		U	38,15	45,78
R9ESP	Espace santé bâtiment 3		Demi Journée	33,09	39,71
R9PKCA	Picking Carréau de 12 m <sup>2</sup> annuel		U	252,50	303,00
R9PKLLV	Picking PL LA Vache annuel		U	315,12	376,14
R9EVENTELEC	Événementiel utilisation Service Electricité		J	84,03	100,84
R9EVENTENTG	Événementiel utilisation Service Entretien Général		J	464,80	581,76
R9EVENTNETT	Événementiel utilisation Service Nettoyage		J	336,13	403,35
R9EVENTCHAU	Événementiel utilisation Chauffage/ Clim de la halle fleur		J	52,52	63,02
R9EVENTQSE	Événementiel utilisation Service QSE		J	336,13	403,35
R9PRODADM	Gestion Administrative des producteurs (année 1)		An	52,52	63,02
R9010	Ventes Exo TVA divers			A définir suivant besoin	
R9COP	PHOTOCOPIEUR PLATEAU PEPINIERE ALIMENTAIRE		U	Donnée variable	Donnée variable
R9PAF	PAINTER AFFICHAGE PUBLICITAIRE		U	Donnée variable	Donnée variable
R9RET	REINISE EN ETAT		U	Donnée variable	Donnée variable
R9VIS	Visite du site Autres		U	22,22	26,66
R9VISA	Visite du site Assolations et scolaires		U	13,13	15,76
R9PROINCATA	Forfait protection incende bâtiment A (carreau producteur)		U	250,00	300,00
R9PROINCATE	Forfait protection incende bâtiment E (chapiteau carreau)		U	50,00	60,00
R9PROINCATC	Forfait protection incende bâtiment C (parking carreau)		U	50,00	60,00
R9CLEL	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	56,19	67,43
R9CLEAUT	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	69,03	82,84
R9CLEBAL	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	10,40	12,48
R9E6-R	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	51,45	61,74
R9E9-R	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	54,45	65,34
R9P6-R	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	60,19	72,23
R9P9-R	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	68,28	81,94
R9C2-R	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	47,95	57,54
R9C5-R	REEMPLACEMENT EXTINCTEURS SUITE À DÉPLOMBAGE (Hors utilisation sur feu) (Main d'œuvre comprise)		U	47,95	57,54
R9E6-N	Extincteurs neufs (main d'œuvre comprise)		U	105,30	126,36
R9E9-N	Extincteurs neufs (main d'œuvre comprise)		U	111,80	134,16
R9P6-N	Extincteurs neufs (main d'œuvre comprise)		U	69,10	82,92
R9P9-N	Extincteurs neufs (main d'œuvre comprise)		U	78,52	94,22
R9C2-N	Extincteurs neufs (main d'œuvre comprise)		U	71,11	85,33
R9C5-N	Extincteurs neufs (main d'œuvre comprise)		U	114,21	137,05

[2]

Le tarif R9PRODADM ne s'appliquera que la première année d'installation du producteur et s'il décide de partir. Si il reste, ce tarif sera déduit de la facturation de la 2ème année. Cette règle s'appliquera à tous les producteurs.

**TARIFS PÉAGES au 1er Janvier 2026**

Poste ACCUEIL

NOM TARIF	€ HT	€ TTC
ABT GRATUIT(VIP, TM, Salariés MIN-TO)	0,00	0,00
Entrées Taxi VP / CTTE	0,00	0,00
Frais de fabrication Tickets restaurateurs	0,08	0,10
Entrée MOTO	0,46	0,55
Facturation passages QR-CODE Manifestation	0,46	0,55
Entrée liée marché VP / CTTE	1,33	1,60
Entrée Prestataire VP / CTTE	1,33	1,60
Vente ticket QR CODE	1,33	1,60
Péage manuel MOTO	1,67	2,00
Péage manuel MOTO Week End	1,67	2,00
Entrée liée marché CAM / TRR / TTV	2,21	2,65
Entrée Prestataire CAM / TTR / TTV	2,21	2,65
Entrée non liée marché VP / CTTE	2,67	3,20
Entrée non liée marché CAM / TRR / TTV	3,54	4,25
Entrée Transporteurs VP / CTTE	4,25	5,10
Entrée Transporteurs CAM / TTR / TTV	4,25	5,10
Entrée PRODUCTEUR / LIVREUR	4,25	5,10
Entrée PETIT PRODUCTEUR / LIVREUR	1,34	1,60
Péage manuel VL	5,42	6,50
Péage manuel VL Week End	7,08	8,50
Abt Trimestriel Concessionnaires	4,46	5,35
Péage manuel PL	8,75	10,50
Abt Annuel Producteur	17,71	21,25
Entrée Transporteurs Tiers	8,75	10,50
Carte accès	10,63	12,75
Péage manuel PL Week End	12,50	15,00

**Règles particulières appliquées sur les Tarifs Cartes :**

**1. STAGIAIRES DES ÉCOLES / CENTRES DE FORMATION (Concessionnaires présents sur le MIN)**

Pour leur premier passage, ticket QR-Code à 1,33 € HT. Ensuite les organismes de formations utilisent leur carte « Réserve du personnel » déjà payées, la liste nous a été préalablement fournie. Par exception nous ne leur facturons pas d'abonnement trimestriel.

**2. SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIONS :**

Cartes gratuites avec passages illimités. Si la carte doit être remplacée : facturation à 10,63 € HT. Renouvellement du dossier tous les 2 ans.

**3. PRESTATAIRES DU MIN-TO :**

Cartes usagers gratuites, passages illimités. (Ceci s'applique aux prestataires avant renouvellement d'appel d'offre, dans le cadre des renouvellements la tarification des passages est intégrée).

**4. LIVREURS MIN-TO :**

Cartes à points payantes. Exceptionnellement si date connue à l'avance, QR-Code gratuit.

**5. PRESTATAIRES DU MARCHÉ :**

Rechargement payant des points (cartes usagers).

**6. RETRAITÉS (Anciens concessionnaires ou Acheteurs) :**

Création d'une association en 2019. Cartes Acheteurs payantes avec 15 entrées gratuites. Renouvellement payant tous les 2 ans.

**7. ENTREPRISE MAZET (Zone « La Vache » exclusivement) :**

Cartes gratuites pour leurs employés + leur flotte + les transporteurs en activité régulière. Pour les autres usagers en lien avec l'entreprise MAZET (exemple : un de leur client venant récupérer un colis) le passage se fait à l'aide de tickets QR-Code gratuits. Dans le cas où ils utilisent des tickets QR-Code pour accéder au Grand Marché, nous leur facturerons les passages.

Si changements d'immatriculation sur une carte existante = facturation de la nouvelle carte 12 € HT.

**8. ASSOCIATIONS :**

Si récupération de marchandises invendues : cartes acheteur avec passages illimités et carte gratuite. Renouvellement gratuit tous les 2 ans.

**9. SALARIÉS DES CONCESSIONNAIRES DU MINTO :**

Abattement de 50 % sur le tarif "Support Carte Usager".

**TARIFS PRODUCTEURS au 1er Janvier 2026**

**R1 - Producteurs marché Fruits et Légumes**

New article	Correspondance ancien article	Libellé	unité	Tarif HT	Tarif TTC
R1PRODC	LCFLD	LOCATION ANNUELLE CARREAU PRODUCTEUR F&L	u	813,85	976,62
R1PRODDC	LCFLS	LOCATION ANNUELLE 1/2 CARREAU PRODUCTEUR F&L	u	406,93	488,31
R1PRODDGC	LCFLSG	LOCATION ANNUELLE GRAND 1/2 CARREAU PRODUCTEUR F&L	u	813,85	976,62
R1PRODG	LCFLDG	LOCATION ANNUELLE GRAND CARREAU PRODUCTEUR F&L	u	1 627,71	1 953,25

**R1 - Producteurs marché Fleurs et marché Pépinière**

New article	Correspondance ancien article	Libellé	unité		
R1PRODPC	LCPG	LOCATION ANNUELLE CARREAU PEPINIERE GROS	m2	11,91	14,29
R1PRODFCC	LOCCG	LOCATION ANNUELLE CARREAU PRODUCTEUR FLEUR CHAUFFE	m2	67,50	81,00
R1PRODFCNC	LOCCP	LOCATION ANNUELLE CARREAU PRODUCTEUR FLEUR NON CHAUFFE	m2	33,74	40,49
R1PRODPPK	LCPGP	LOCATION ANNUELLE PARKING QUAI PEPINIERE GROS	u	178,65	214,38

**Forfait annuel de charges par fréquence de marché - Producteurs marché Fleurs et marché Pépinière**

New article	Correspondance ancien article	Libellé	unité		
<b>Forfait annuel de charges par fréquence de marché - Producteurs marché Fleurs et marché Pépinière</b>					
R4PARTNET	PARTNET	PARTICIPATION ANNUELLE AU NETTOYAGE DU CARREAU	u	11,68	14,01
R6PARTENERG	PARTENERG	PARTICIPATION ANNUELLE A L'ENERGIE DU CARREAU	u	Données variables	Données variables

**Forfait annuel de charges - Producteurs marché Fleurs et marché Pépinière**

R9PARTANIM	PARTANIM	PARTICIPATION ANNUELLE A L'ANIMATION CARREAU PRODUCTEUR FLEUR + PEPINIERE	u	72,98	87,58
------------	----------	---	---	-------	-------

**R1 - Producteurs marchés saisonniers**

New article	Correspondance ancien article	Libellé	unité		
R1LCHR	LCHR	LOCATION CARREAU CHRYSANTHEME	u	119,10	142,92
R1LCSAP2	LCSAP2	LOCATION CARREAU SAPIN	m2	3,78	4,54

**Les règles particulières appliquées sur les Tarifs Producteurs F & L :**

**1. PRODUCTEUR BIO**

Année 1 = gratuité appliquée sur la R1

**2. JEUNE AGRICULTEUR (JA)**

Année 1 : gratuité appliquée sur la R1, puis Années 2 et 3 : - 50% sur la R1

**TARIFS LOCATIONS PONCTUELLES au 1er Janvier 2026**

**Poste ACCUEIL**

Famille/article	Libellé article	Unité de facturation	Tarif HT	Tarif TTC
<b>EXPOA</b>	Journée exposition avec animation	U	1 717,13	2 060,56
<b>DIES</b>	Diffusion information à l'écran (à la semaine)	U	343,43	412,12
<b>DIEM</b>	Diffusion information à l'écran (au mois)	U	572,39	686,86
<b>ESPAÑIAMHF</b>	Espace animation allée marchande halle fleur	U	1 430,94	1 717,13
<b>ESPAÑIBATA</b>	Espace animation bâtiment A (carreau producteur)	U	9 158,04	10 989,65
<b>ESPAÑIBATC</b>	Espace animation bâtiment C (parking)	U	2 289,51	2 747,41
<b>ESPAÑIBATE</b>	Espace animation bâtiment E (chapiteau)	U	3 434,26	4 121,12
<b>MACHINE</b>	Droit d'installation de distributeur automatique	U	732,64	879,17
<b>DOMI</b>	Domiciliation boite aux lettres	U	274,74	329,69
<b>DOMI2</b>	Domiciliation boite aux lettres d'une 2eme entité du même groupe	U	105,04	126,05
<b>BIBPTAC+3.5</b>	Zone biberonnage + 3,5 tonnes PTAC	U	779,76	935,71
<b>BIBPTAC-3.5</b>	Zone biberonnage - 3,5 tonnes PTAC	U	528,30	633,96
<b>SALLEBURDJ</b>	Location Bureau à la demi journée	U	21,01	25,21
<b>SALLENEQUIDJ</b>	Location Salle Non Equipée à la demi journée	U	42,02	50,42
<b>SALLEEQUIDJ</b>	Location Salle Equipée à la demi journée	U	63,02	75,63
<b>SALLECONSDJ</b>	Location Salle du Conseil à la demi journée	U	84,03	100,84

(3)

SALLE : Chaque concessionnaire du MIN, bénéficie de 5 locations de salle/bureau gratuite par an. Au-delà les tarifs s'appliquent

**TARIFS SANCTIONS au 1er Janvier 2026**

Famille/article	Libellé article	Unité de facturation	Tarifs HT	Tarifs TTC
<b>CONTRAV2</b>	Contravention 2 ème classe	U	31,67	38,00
<b>CONTRAV2</b>	Contravention 2 ème classe majorée	U	125,00	150,00
<b>CONTRAV3</b>	Contravention 3 ème classe	U	375,00	450,00
<b>CONTRAV4</b>	Contravention 4 ème classe	U	625,00	750,00